



Mairie de Saint-Vincent
2, rue de la Mairie
Le Bourg
43800 SAINT-VINCENT
Tél : 04 71 08 51 11
Mail : mairie@saintvincent43

ARRETE MUNICIPAL N° 93

Le Maire de la Commune de SAINT-VINCENT
VU le Code Général des Collectivités territoriales ;
VU les travaux de pose de pluvial à réaliser rue des Séquoias
CONSIDERANT qu'il y a lieu de réglementer la circulation afin de garantir la sécurité.

ARRETE :

Article 1^{er} : La circulation des véhicules sera interdite du 27 au 29 octobre 2025 rue des Séquoias à Larcenac entre le N° 17Bis (au croisement avec la rue de la Raze Longue) et le N° 13.

Article 2 : La signalisation nécessaire sera mise en place par l'entreprise Bonnet Defay. Les panneaux seront installés en amont afin de permettre aux véhicules de faire demi-tour en toute sécurité.

Article 3 : Le Maire, les Adjoints, la Gendarmerie Nationale sont chargés, chacun en ce qui les concerne de l'application du présent arrêté.

Pub en ligne le 24/10/2025

Fait à Saint-Vincent, le 23 octobre 2025.

Le Maire,

Jean-Benoît GIRODET

